

Tél.-rép.-fax : 05 61 34 88 15

courriel: midipyrenees@amisdelaterre.org

Sites: www.amisdelaterre.org & http://amisdelaterremp.free.fr

Rapport moral des Amis de la Terre Midi-Pyrénées AG du 13 avril 2013

Rapport moral des co-président-e-s

Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées ont maintenu l'année passée une **activité soutenue** de défense de l'environnement pris dans la perspective large de l'écologie. Ce sont encore une fois **certains enjeux lourds de notre insoutenable développement productiviste** qui ont mobilisé : l'énergie (**pour l'abandon du nucléaire et contre tout recours aux gaz de schiste**) ; les risques industriels et technologiques (coordination nationale des riverains des sites SEVESO, etc.) ; la surconsommation ; les **« grands projets inutiles »** – preuve que la crise et la rigueur n'entravent pas la tendance à la fuite en avant – que ce soit contre un projet d'envergure nationale (Notre-Dame-des-Landes), la LGV Bordeaux-Toulouse dont nous avons dénoncé depuis le début l'aberration, ou ces projets de « zones d'activités » adossées à d'invraisemblables aménagements routiers et d'affriolantes opérations spéculatives (« Portes de Gascogne », « Portes du Tarn »). Un suivi a pu être relancé au sujet des **transports dans l'agglomération** (PDU, tracé du BHNS), ce qui était un point fort de notre action depuis la mise en place du premier plan alternatif (PDU associatif) mais que nous avions un peu délaissé ces dernières années. L'**initiative de Transition**, qui a pris naissance au sein des ATMP, se pérennise désormais dans une structure propre. Quant à notre **délégation en Aveyron**, elle porte aussi des actions spécifiques dans ce département.

Au total, si l'engagement a été fort sur ces questions, on doit constater que **nous avons bien peu agi sur d'autres thèmes très importants**, faute d'adhérents disponibles pour les porter – par exemple l'eau (alors que les alertes se confirment sur la situation du bassin Adour-Garonne à l'avenir, sur la pollution chimique de toutes les eaux de boisson...); la pollution de l'air (alors que les chiffres de 40 000 morts anticipées par an en France dû à ce facteur font les titres de la presse, que les résultats sont très mauvais dans les agglomérations de Midi-Pyrénées); la biodiversité ou la nature quel que soit l'angle retenu ; l'urbanisme (alors que Toulouse a réformé son PLU sans que nous fassions la moindre contribution ; la lutte contre le réchauffement climatique (le collectif UCJS est en sommeil et nous n'en sommes pas moteurs) ; le relai de campagnes des ATF (action sur la financiarisation de la nature et la défense des biens communs) ; le projet d'Eco-centre en Midi-Pyrénées (nous avons quand même participé à la réunion d'installation et envoyé notre contribution sur les éco-matériaux)... Ce rappel pour signifier encore une fois **l'énorme besoin de voir plus d'adhérents s'impliquer** concrètement : parce que les Amis de la Terre sont une association généraliste, à large vue écologique et forte ambition d'agir dans toutes ses dimensions pour l'intérêt commun.

En terme de modes d'intervention, les ATMP ont continué à conjuguer **information du grand public** (par l'organisation de réunions, conférences et projections publiques), **suivi de dossiers ou d'instances institutionnelles** (DREAL, PPRT, etc.) et **mobilisations militantes**. Au total, entre mars 2012 et avril 2013, nous avons tenu **6 réunions plénières à Toulouse, 8 réunions publiques thématiques, et contribué à plus de 10 manifestations** (antinucléaires à Golfech, Valence, Malvesy, Paris ; anti-LGV, etc.) ; l'action de rue contre l'obsolescence programmée (8 décembre 2012) a notamment été un succès. Si la publication de notre **Feuille Verte** s'est poursuivie avec la même régularité et la même qualité, la tenue de notre **stand d'information** sur les foires bio ou autres rencontres de ce type a par contre été peu mise en oeuvre (est-ce exact ??????????? Pauline et Quitterie ont tenu des stands à la Ramée je crois à vérifier). A noter également que nous avons déclenché **2 actions en justice** (contre EDF à Golfech et contre l'Etat qui autorise l'extension d'une porcherie industrielle en Aveyron), toujours en cours.

Si les ATMP continuent d'occuper une place reconnue parmi la scène associative toulousaine, nos manières de nous engager sont toujours à interroger. Ce fut par exemple le cas lors de la plénière-atelier du 27 novembre 2012 sur le thème « Participer ou pas (ou comment) aux instances de concertations et commissions publiques ? ». Dans l'idée de redynamiser l'implication militante, nous venons de décider de faire l'année prochaine notre réunion mensuelle ouverte à tous dans une salle municipale plus accessible et plus centrale. Quant à l'AG du 13 avril 2013, elle laissera une grande place à la réflexion à travers des ateliers-débats construits par les participants afin d'engager avec tous les adhérents qui le souhaitent les

Synthèse de l'activité des commissions thématiques

Grands projets inutiles

- Organisation d'un débat « toutes tendances » sur NDDL et soutien du collectifs NDDL 31
- Lutte anti-LGV Bordeaux-Toulouse: tractages, interventions publiques, articles feuille verte
- Manifestation contre le projet de méga centre commercial « les Portes de Gascogne » (Plaisance-du-Touch en Haute-Garonne)
- Réunion publique des ATMP contre le projet d'aménagement (ZAC) des «Portes du Tarn » (St-Sulpice-sur-Tarn -81)

Transition

- Multiples Projections-débat autour du film « En transition : une histoire de résilience et d'espoir en temps extraordinaires »

Energie (gaz de schiste)

- Manifestation d'opposition (31 mars- Toulouse) co-organisée avec les collectifs départementaux du sudouest, suite à la poursuite de l'instruction du permis du permis de Beaumont de Lomagne (82)
- Lobbying auprès de la DREAL et des élus de la Région contre les permis d'exploration de Cahors (46) et Beaumont de Lomagne (82)
- Chaîne humaine (22 sept 2012) à Beaumont de Lomagne (82) contre toute exploration ou exploitation de GDS. Ces actions ont abouti à l'abrogation des 2 demandes de permis d'exploration
- Animation de débat lors de la projection de « Promises Land » et alerte sur l'instruction en cours des permis de recherche d'hydrocarbures de Mirande et Eauze (26 mars 2013) à Auzielle.

Energie (nucléaire)

- Chaînes humaines à Avignon (5 bus) et à Golfech (82) pour le « Chernobyl-day » (29 avril 2012)
- Organisation de deux représentations des pièces de Nicolas Lambert « Elf, la pompe Afrique » et « Un avenir radieux, une fission française » (22 et 23 mai 2012)
- Conférence-débat « Pour une France sans armes nucléaires » avec J-M Muller (26 octobre 2012)
- Soirée-débat « Fukushima, un silence coupable » autour de témoignages filmés de victimes (13 février 2013)
- Projection-débat autour du documentaire « Niger : la bataille de l'uranium » (26 mars 2013)

Obsolescence programmée

- Projection-débat autour du film « *Prêt à jeter* » animée par Camille Lecomte (ATF) 26 juin 2012
- Action de rue dans le cadre de la campagne des ATF contre l'Obsolescence Programmée et la surconsommation (8 décembre 2012) ; bonne couverture des médias (radio, télé, journaux) et 2 articles dans FV en complément d'information ; intervention à une réunion de la FEDELEC (fédération des réparateurs professionnels) intéressée par notre action

Risques industriels

- Pollution de la Garonne au perchlorate d'Ammonium, notre action a amené l'ANSES à réglementer un seuil maximum toléré dans l'eau potable en France
- PPRT : rencontres (à Toulouse) dans le cadre de la coordination nationale des riverains des sites Seveso
- Participation à 2 Commissions de Suivi de Site pour la mise en place des PPRT (Plan de Prévention de risques technologiques)
- Suivi du travail sur les déchets des nanotechnologies à l'Ordimip (observatoire des déchets industriels de Midi-Pyrénées). De nombreuses interviews sur le sujet (Le Monde, chercheurs, étudiants...)

Contentieux

- Recours au tribunal administratif contre l'extension d'une porcherie industrielle à Balaguier-sur-Rance (12) (en cours)
- La Cour d'appel de Toulouse a condamné EDF à 4 000 euros d'amende et à 4 500 euros de dommages et intérêts dans l'affaire du déversement radioactif à Golfech (EDF s'est pourvu en cassation)